

CHARLES VAN CAUWENBERGHE

(1869)

VAN CAUWENBERGHE, *Charles-Joseph*, naquit à Worteghem, le 9 juillet 1841, et mourut à Gand, le 12 février 1911. Après avoir fait de brillantes humanités au Collège de Roulers, il entra en 1862 à notre Université dans le but d'y étudier la médecine. Dès le début, il se montre élève hors ligne, conquiert la palme au concours de 1865-1866 pour les sciences obstétricales, et subit ensuite, en une seule année (1867), avec la plus grande distinction, les trois examens du doctorat en médecine. Déjà, chez l'étudiant, s'étaient révélées les qualités maîtresses que l'on devait retrouver dans tout le cours de la carrière du praticien et du professeur : vive intelligence, esprit clair et méthodique, volonté ferme, facilité de travail exceptionnelle.

Muni de son diplôme, le jeune docteur, désireux d'ajouter aux connaissances déjà acquises, résolut de visiter les Universités étrangères. Après avoir suivi pendant six mois à Paris les cours et les cliniques des spécialistes alors en vue, il s'était rendu à Vienne, lorsque brusquement son ancien maître, le professeur Van Leynseele, dont la santé était fortement ébranlée, le rappela et le choisit comme assistant à la clinique obstétricale. On peut dire que, de ce moment, date son entrée dans la carrière universitaire ; en effet, quatre semaines plus tard, Van Leynseele était emporté par la maladie, et, par arrêté ministériel, Van Cauwenberghe était nommé adjoint au cours pratique d'accouchements, le 30 septembre 1868, puis chargé du cours théorique d'accouchements, le 2 septembre 1869.

Après qu'en 1871, il eut conquis un nouveau titre, celui de docteur spécial en sciences chirurgicales, un arrêté royal

du 29 septembre 1871, le nomma professeur extraordinaire. Il avait dans ses attributions les cours théorique et clinique d'accouchements et le cours, alors à certificat, de médecine légale ⁽¹⁾.

La même année, la Commission des hospices civils de Gand lui attribuait la direction de la clinique obstétricale et le désignait comme chef de service à la Maternité.

Le 5 octobre 1875, Van Cauwenberghe était promu au rang de professeur ordinaire. Dès lors, grâce à sa constitution puissante, à son endurance à la fatigue, à sa facilité de travail, il mènera de front, pendant plus de quarante ans, les soins à donner à une clientèle de jour en jour plus nombreuse, et les devoirs absorbants du professorat. Jamais le strict accomplissement de ces derniers n'eut à souffrir des exigences de la pratique médicale.

Malgré cette tâche déjà lourde, il fut encore chargé, par arrêté royal du 5 août 1889, du cours de clinique gynécologique, puis élevé à la dignité rectorale pour les années 1894-1897. Cela lui permit de défendre les intérêts de l'enseignement, objet de sa perpétuelle sollicitude, et lui donna notamment l'occasion d'activer l'achèvement des nouvelles installations cliniques et de favoriser le développement de l'enseignement pratique.

Par sa science, son tact et sa bonté, Van Cauwenberghe sut acquérir, comme accoucheur et praticien, une réputation justement méritée. Comme l'a dit excellemment le recteur De Brabandere le jour des funérailles de notre collègue : « A l'heure du danger, aussitôt qu'apparaissait son visage serein et grave, les anxiétés se dissipaient; quand il était là, le malade savait que toutes les ressources de la science venaient à son secours, et la présence de cette force amie lui rendait le calme et l'espoir. »

Comme professeur, il était à la hauteur de sa tâche; il la remplit à l'entière satisfaction de ses nombreux élèves. Il

(1) Il fut déchargé de ce dernier cours, à sa demande, en 1885.

leur faisait comprendre la haute importance pratique des branches de son enseignement. Aussi « les praticiens formés à cette école constataient, dès les premiers pas dans la carrière, l'inappréciable avantage de l'instruction solide qu'ils avaient reçue. Ces années d'apprentissage les avaient mis au courant de tous les progrès et des procédés opératoires les plus perfectionnés. ⁽¹⁾ »

Mais l'exercice de l'art de guérir et les devoirs du professorat ne suffisaient pas pour absorber la somme d'activité dont pouvait disposer notre collègue. Dès le début de sa carrière, Van Cauwenberghe s'était occupé sérieusement d'hygiène. Ainsi s'explique qu'un arrêté royal du 21 mai 1877 le proclama membre de la Commission médicale provinciale qui, en 1884, devint aussi Comité provincial de salubrité publique. La présidence de cette Commission lui fut confiée en 1891; il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort. En 1881, il fut nommé membre de la Commission des prisons, et en 1903, membre de la Commission de surveillance des établissements d'aliénés.

La place de Van Cauwenberghe était marquée à l'Académie royale de médecine. Il y entra, comme correspondant, en 1882, et en devint membre titulaire en 1897. Il était appelé à présider la savante Compagnie, quand déjà la mort s'apprêtait à le frapper.

La grande facilité de travail dont fit preuve notre collègue devait pourtant avoir des limites. Après le temps consacré à l'enseignement et aux autres fonctions dont il était chargé, peu d'heures restaient libres pour lui permettre de se livrer à des travaux personnels. Toutefois, indépendamment de son mémoire de concours sur « les Grossesses extra-utérines », de sa thèse inaugurale « sur l'Anatomie physiologique et la pathologie du placenta », des discours prononcés en sa qualité de recteur : « le Mysticisme médical », « le Mesmé-

(1) Discours prononcé par le professeur Leboucq, doyen de la Faculté de médecine, le jour des funérailles.

risme, le Magnétisme animal et le Somnambulisme », « Hypnotisme et Suggestion », nous avons de Van Cauwenberghe un *Handboek der Verloskunde*, à l'usage des élèves sages-femmes, et un précis d'obstétrique opératoire. A cela viennent s'ajouter plusieurs rapports sur des travaux présentés à l'Académie de médecine.

Le Gouvernement ne manqua pas de reconnaître les mérites de notre éminent collègue. Créé chevalier de l'Ordre de Léopold en 1881, officier en 1892, il fut promu au grade de commandeur en 1907. A l'occasion de cette dernière distinction, il fut l'objet, le 19 janvier 1908, d'une brillante manifestation à laquelle prirent part ses collègues et anciens collègues, ses élèves et anciens élèves, ses admirateurs et ses amis.

Si Van Cauwenberghe, par ses mérites et son savoir s'était ainsi élevé au faite des honneurs, il eut hélas ! à subir de pénibles épreuves. A deux reprises, il reçut au cœur une profonde blessure. Sa digne et dévouée compagne lui fut prématurément enlevée. Combien cruelle une telle perte pour l'homme, esclave du devoir, qui, le travail de la journée accompli, ne trouve un instant de repos et une diversion à son labeur que dans la vie calme et sereine du foyer domestique. Plus tard, la mort vint encore enlever, au malheureux père, une fille adorée.

Après une existence si bien remplie, après une vie de dévouement et d'abnégation, alors que l'heure du repos allait sonner, une mort brusque et inattendue vint frapper notre collègue, encore en pleine vigueur physique et intellectuelle.

Ses funérailles eurent lieu avec les honneurs académiques, au Palais de l'Université, le 16 février 1911, en présence d'une assistance nombreuse accourue pour rendre un suprême hommage au savant et à l'homme de bien qui venait de disparaître. Des discours furent prononcés par le recteur de Brabandere, au nom de l'Université, par le professeur Leboucq, doyen de la Faculté de médecine, par le professeur

Masoin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine, par le docteur Verschueren, au nom de la Commission médicale provinciale, par le docteur Ch. Van Bambeke, au nom de l'Association médicale de prévoyance de Gand, et par A. Picard, au nom des étudiants en médecine.

CH. VAN BAMBEKE.

==